

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 5 février 2018

n°4

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (61) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, F. BRAUD, H. PREHER, E. AZIHARI, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, J.M. TARDIF, A. PICHON, J. ROY, F. VASLIN (suppléante de JP. BARBOT), B. HENEAU, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, B. MORIN, B. de COURREGES, P. MOREAU, E. LASSALLE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, J.L. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, M.L. CHABOT, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, E. BAILLY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, C. PEPIN, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, P. BERNARD, M. PONTHER.

POUVOIRS (9) : M. BEN EMBAREK mandant a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire M. LAVRARD
C. FARINEAU mandante a pour mandataire AF. BOURAT
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire E. AZIHARI
J. DUMAS mandant a pour mandataire JM. MEUNIER
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY
G. MICHAUD mandant a pour mandataire D. GAUTHIER
D. MARTIN mandant a pour mandataire P. BARAUDON
P. BARBOT mandant a pour mandataire P. VILLETTE

EXCUSES (12) : M. MONTASSIER, Y. GANIVELLE, E. AUDEBERT, D. BOIREAU, JM. MAZAUD, P. BIGOT, F. REBY, T. PRIEUR, JJ. BARTHELLEMY, M. GODET, M. CHAINEAU, C. VANEROUX.

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel TREMBLAIS

OBJET : Désignation des délégués du Syndicat Mixte Vienne et Affluents – SMVA (ex SyRVA) - Modification

Par délibération n°11 le conseil communautaire du 27 novembre 2017 a approuvé la modification des statuts du SyRVA rendue nécessaire pour adapter le syndicat aux évolutions institutionnelles engendrées par la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale Dans cette même délibération 8 délégués titulaires et 8 suppléants ont été désignés.

Il est proposé au conseil communautaire d'interventir un délégué titulaire et un suppléant au comité syndical du SMVA, à savoir Monsieur Jacky ROY comme titulaire et Madame Elodie SIVAULT comme suppléante.

VU l'arrêté préfectoral 2017-SPC-34 du 17 mai 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération et en particulier l'article 3 – I – 7 relatif à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,

VU la délibération n°11 du conseil communautaire du 27 novembre 2017 relative à la révision des statuts du Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA)

CONSIDERANT la volonté manifestée de deux délégués d'interventir leur rôle de titulaire et de suppléant en tant que représentants de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault au sein du SMVA,

Acquitté en PREFECTURE le: 07/02/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du conseil communautaire****du 5 février 2018****n°4****page 2/2**

Le conseil communautaire, ayant délibéré décide de désigner 8 délégué(e)s titulaires et 8 suppléants comme suit :

- Titulaires (8)	- Suppléants (8)
<ul style="list-style-type: none">- <i>Daniel TREMBLAIS</i>- <i>Laurence RABUSSIER</i>- <i>Isabelle BARREAU</i>- <i>Johnny BOISSON</i>- <i>Jean-Claude BONNET</i>- <i>Laurent BRAULT</i>- <i>Alain GUIMARD</i>- <i>Jacky ROY</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Elodie SIVALT</i>- <i>Maryse LAVRARD</i>- <i>Radegonde MATHIEU</i>- <i>Vincent MORRISSET</i>- <i>Bernard BIET</i>- <i>Eric GIVELET</i>- <i>Jean-Pierre RENAULT</i>- <i>Thierry RENAUDET</i>

comme représentants de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault au sein du SMVA.

- d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault, le - 8 FEV 2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

